Élu·e·s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 12 décembre 2022

Intervention de **Primaël PETIT**

Délibération 12 : DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL DES SALARIÉS

Chèrs collègues,

Comme chaque année, il nous est proposé d'autoriser l'ouverture des commerces les trois dimanches précédant Noël.

Cette année s'inscrit dans un contexte très particulier d'un point de vue écologique. Plus encore que les années précédentes, nous devons collectivement faire preuve de sobriété et questionner nos modèles.

L'ouverture des commerces le dimanche interroge tout d'abord notre rapport à la consommation, que symbolisent des événements marketing comme le « Black Friday ». Notre exigence écologique et solidaire pour l'avenir devra passer par un « consommer moins et mieux » et non par un « consommer toujours davantage ».

Aussi, au moment où nous envisageons des mesures dramatiques pour réduire notre consommation hivernale d'énergie, avec des coupures de courant ou en fermant parfois des équipements publics, ouvrir trois jours de plus les commerces nous scandalise.

Enfin ces ouvertures interpellent aussi notre relation au temps, au temps de travail et aux temps consacrés à nos vies personnelles et familiales. Loin d'être anti-tout, nous souhaitons soutenir le sport, les balades, les repas partagés ainsi que le repos, et c'est cela aussi que nous permet encore le repos dominical.

Nous souhaitons également interpeller les partenaires sociaux sur la nécessité de mieux prendre en compte les enjeux que j'ai cités.

Nous voterons donc de nouveau contre cette délibération.

Élu·e·s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org